



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 2, numéro 5
Juillet-Septembre 2019
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

POLITIQUE ETRANGERE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO COMME GAGE D'UNE PUISSANCE REGIONALE

Summer IKWELE IWOLO

Assistant à l'Université Pédagogique Nationale et Chercheur associé à l'Institut des Recherches en
Géopolitique et d'Etudes Stratégiques

RESUME

Voici plus de cinquante années que le peuple congolais vit un véritable cauchemar dans l'indifférence générale depuis l'accession de leur pays à la souveraineté internationale. La République Démocratique du Congo est livrée aux pilliers et aux trafiquants d'armes, de diamants, d'or, de cobalt, de coltan et d'autres ressources stratégiques. C'est dans cette logique que cet article se propose de réfléchir sur la nature réelle de la société internationale et les moyens de mettre en œuvre une diplomatie performante axée sur les grandes idées mobilisatrices et capables d'offrir des perspectives à la nation congolaise consciente de son rôle et de sa place aussi bien au sein de la famille africaine que dans le concert des nations.

Mots-clés : politique étrangère, puissance, RDC.

ABSTRACT

For more than fifty years, the Congolese people have been living a nightmare in the general indifference since their country's accession to international sovereignty. The Democratic Republic of Congo is delivered to looters and traffickers of weapons, diamonds, gold, cobalt, coltan and other strategic resources. It is in this logic that this article proposes to reflect on the real nature of the international society and the means to implement a successful diplomacy focused on the great mobilizing ideas and able to offer perspectives to the Congolese nation aware of its role and its place both within the African family and in the concert of nations.

Keywords : foreign policy, power, DRC.

INTRODUCTION

Les Etats étant animés par la volonté de vivre et de survivre ; la volonté de s'affirmer qui conduit les nations à faire usage de tous leurs atouts de volonté, d'intelligence et de savoir-faire pour s'afficher, s'imposer ou participer aux enjeux des nations.

En effet, les politiques étrangères des Etats ont souvent été l'occasion de conflits dont les plus grands ont été réglés par le sang. Et puisque ces guerres nées de contradictions et de l'antagonisme des intérêts des Etats, ont fini par unifier géographiquement le champ de la diplomatie et de la stratégie, la puissance des Etats qu'elles entretenaient et qui dessinaient la carte politique du monde devrait être comprise et gérée de façon responsable et raisonnée d'autant plus que les États extériorisent leur puissance par des démonstrations de force (affrontements) ou puissance diplomatique.

Dans ce cas, c'est à l'issue d'un affrontement ou d'une relation quelconque de puissance qu'un Etat donné soit qualifié de faible ou de puissant par rapport à un autre. A titre illustratif, vers la fin des années 30, la situation internationale était marquée par les ambitions de deux grandes puissances de l'époque, l'Allemagne et le Japon, dont les appétits expansionnistes en Europe et en Asie déclenchèrent la Seconde Guerre Mondiale.

Actuellement aussi, pas mal d'Etats veulent se tracer une quelconque ligne de conduite en prouvant leur existence par la recherche de la puissance sous toutes ses formes, se posant en s'opposant. L'extériorisation de la puissance d'un État ou la manifestation de cette puissance peut se traduire par des actes de force (la guerre), qu'on appelle « Hard power » ou par une persuasion diplomatique lors des négociations, qu'on qualifie de « Soft power ».

Chaque Etat fait ainsi face aux ambitions de puissance des autres sur lui. De cette confrontation ressortent les forces et les faiblesses de chacun. C'est depuis son indépendance que la RDC est en face des autres États du continent comme État indépendant et souverain. Dans ce parcours

diplomatique qui exige qu'il (l'État congolais) s'impose devant ses pairs du continent, il convient de focaliser une attention particulière sur les forces et les faiblesses de cet État.

Etant donné que la diplomatie est une affaire sérieuse, ne devant pas être le seul apanage des diplomates. Les politiques, les étudiants, les hommes d'affaires, tout l'ensemble de la population devront mener des plaidoyers pour vendre la bonne image du pays. Hormis les potentialités en ressources minières dont regorge la RDC, la clef de la puissance du Congo relèvera de sa diplomatie.

Par ailleurs, les stratégies des pillages, des guerres d'agressions et rébellions sont mises en place par les Occidentaux et les multinationales pour contrer la célèbre idée de Frantz Fanon selon laquelle, « l'Afrique a la forme d'un revolver dont la gâchette se trouve au Congo »¹. Un ordre politique mondial se dresse contre le Congo pour que cette gâchette ne soit pas manipulée par son doigt, d'où les multiples incursions en RDC.

Ainsi, analyser la conduite de sa politique extérieure paraît donc opportun car les transformations que connaît le système international contemporain nous laissent penser qu'une RD Congo forte serait celle qui pourrait se hisser dans la sphère des puissances de ce monde.

I. DE LA POLITIQUE ETRANGERE ET DE LA PUISSANCE

I. 1. De la politique étrangère

Il existe plusieurs définitions de politique étrangère et cette diversité est liée aussi à la diversité des auteurs et au champ d'action plus large que couvre ce domaine.

Les intérêts des Etats dans la politique étrangère varient en fonction de la position de chaque Etat sur la scène internationale d'autant plus que leurs relations dépendent de la place ou du rôle réel ou potentiel occupé par chaque Etat vis-à-vis des autres. Tandis que les petits Etats ont des politiques

¹ BARREA J., *Théories des relations internationales. De « l'idéalisme » à la « grande stratégie »*, Erasme, Namur, 1994, p. 209.

étrangères circonstancielles, toujours en fonction de la place occupée par chaque Etat dans la hiérarchie de l'ordre mondial ou régional, il existe les politiques étrangères caractérisées par le suivisme et la politique étrangère souveraine.

La politique étrangère reflète les intentions de la politique nationale reposant sur l'intérêt national. Les intérêts nationaux sont évoqués comme l'élément principal dans le choix de politique étrangère mais l'intérêt national peut demeurer stable ou mouvant.

Chaque Etat est censé concevoir et construire sa politique étrangère puis il doit la traduire en décision et en action sur le plan mondial, local et régional. Ainsi certains choix peuvent être qualifiés d'intelligible et d'autres de borné mais tout dépend de ce qui est recherché par celui qui prend la décision.

Ainsi, bien que l'opinion nationale puisse aujourd'hui influencer le comportement des Etats, le choix de la politique étrangère de n'importe quel Etat demeure toujours le miroir de non-dit c'est-à-dire certains actes qui sont posés, les buts ne sont pas avoués ou sont cachés.

Kabwita Kabolo Iko nous renseigne que la politique étrangère est faite par le gouvernement d'un pays c'est-à-dire l'ensemble des dispositions que prend le gouvernement pour conduire ses relations avec les autres Etats, elle dépend d'un Etat à un autre². La politique étrangère est conçue pour les intérêts de son Etat ; il n'y a pas de politique étrangère sans diplomatie, donc la diplomatie c'est le cadre dans lequel s'exerce la politique étrangère. A cela il faut ajouter que la diplomatie se réfère à l'exécution de la politique étrangère et non à sa formulation.

Dans le même ordre d'idée, l'Oxford English Dictionary précise que la diplomatie est la conduite des relations internationales par voie de la négociation, une thèse qui a été appuyée par Henry est avant Kissinger

² KABWITA K.I., « Politique étrangère des grandes puissances », Cours inédit, L1 RI, UPN, Kinshasa, 2007-2008, p. 2.

lorsqu'il écrit dans son acception classique que la diplomatie consiste à rapprocher de vue divergente par le biais de la négociation.³

Andrew H. Berding renchérit en précisant que la politique étrangère est la base et le cadre des relations d'une nation avec les autres. Elle est fondée sur un ensemble des principes guidant la conduite d'une nation dans ses rapports avec l'étranger ; elle a pour but la sécurité et le progrès de cette nation. Certains pays cherchent à atteindre cet objectif par des moyens justes, en tenant compte comme il convient de droit et aspirations d'autrui ; pour d'autres, tous les moyens sont bons.⁴

Alors que pour certains comme Marcel Merle, la politique étrangère concerne les activités de l'Etat tournées vers le dehors, et pour d'autres la gestion des relations interétatiques et de toutes les activités d'un pays dans leurs dimensions internationales, gestion dans laquelle, l'Etat est l'acteur principal.

Elle est un secteur ou une structure internationale dont l'évolution dans le temps n'est pas terminée en courte période, la négociation constitue l'essence de la politique étrangère, objet de la diplomatie.

La politique étrangère est grâce à la diplomatie, son principal moyen de communication avec l'extérieur, avant tout, le regard d'un gouvernement sur le monde, c'est-à-dire, une attitude face à des causes, à des problèmes à des manières de faire.

Loin de réalité, l'idée de ramener la politique étrangère à l'énoncé de principes ou des professions de foi parce qu'elle suppose l'ensemble des démarches qu'ont trait aux relations d'un Etat avec les pays étrangers. Elle a pour finalité de réaliser ou de maintenir, au profit de la communauté dont cet Etat est l'émanation et dont il a la charge un optimum économique ou un intérêt général (national).

³ KISSINGER H., *Le chemin de la paix*, Denoël, Paris, 1972, p. 12.

⁴ BERDING A. H., *Qui fait la politique étrangère américaine*, Nouveaux Horizons, Paris, 1966, p. 152.

La politique étrangère relève des domaines de l'action internationale et par conséquent de la pratique. Elle a été définie tantôt comme un processus d'élaboration et de conduite de la diplomatie en temps de paix (Foreign policy), tantôt comme la mise en œuvre de stratégies de mise en œuvre de la puissance nationale ou de la formulation des objectifs nationaux en termes d'intérêts nationaux vis-à-vis de l'extérieur, la politique étrangère a pour fonction de stabiliser l'environnement externe de l'Etat par la préservation des facteurs favorables ou par la transformation des facteurs défavorables.⁵

Un Etat qui veut s'imposer doit maîtriser son identité comme outil de combat et de défendre d'intérêt en maîtrisant en même temps le fonctionnement substantiel des autres, y compris de ses ennemis, réels ou potentiels. Il faut chercher à conserver la gloire de ton histoire, mais aussi tendre à changer les moments chaotiques.

Dans tous les cas, les données internes et externes de définition de politique étrangère sont fortement imbriquées et la manière de conduire les affaires étatiques sur des questions extérieures varie selon le cas.

Certains facteurs sont connus par tout le monde et observés par tous, mais d'autres dépendent de position du pays sur le plan mondial, mais aussi de ses intérêts et de ses objectifs précis.⁶

En effet, toute politique étrangère a pour finalité l'intérêt national qui, selon l'approche classique des relations internationales, est considéré comme la recherche de la maximisation de la puissance nationale. Dans la conception subjective, l'intérêt national est tout ce que les décisions tiennent comme tel, toute motivation du chef ou de la collectivité peut être justificative d'intérêt national.

⁵ IKWELE I. S., « Analyse critique de la politique étrangère de la RD Congo : exigence des réformes profondes pour une puissance en devenir », Mémoire de Licence, RI, UPN, Kinshasa, 2009, p. 16.

⁶ KABWITA K. I., *Loc. cit.*, p. 10.

L'intérêt national est donc défini en termes de puissance ; toute politique étrangère participerait de l'exercice d'une volonté de puissance, de la volonté de contrôler ou d'imposer sa volonté aux volontés des autres unités politiques⁷. L'on a fait remarquer que cette conception de l'intérêt national en tant que quête de la puissance saisit celui-ci dans sa dimension instrumentale et non substantielle car du point de vue de sa substance, l'intérêt national de l'Etat en politique étrangère se définit en rapport avec certains objectifs globaux et généraux de toute action gouvernementale notamment la sécurité, la prospérité et l'identité nationale (la fierté nationale).

I. 2. De la puissance

Chaque acteur international en général et les Etats en particulier vise à maintenir ou à accroître sa capacité d'action dans les relations qu'il entretient avec les autres. La puissance d'un acteur peut revêtir plusieurs aspects matériels et immatériels.

La notion de puissance des Etats a évolué au cours de l'histoire politique des nations dans le cadre des relations interétatiques de la domination romaine à l'antiquité jusqu'à l'imposition américaine aujourd'hui en passant par le monde ibérique l'empire marchand britannique l'empire Ottoman, etc. de tout temps, la puissance des Etats s'est constituée en point de référence pour identifier un système politico- économique mondial.

Néanmoins, la désignation « grande puissance », consacrée dans le vocabulaire des relations internationales, remonte au millier du XVIIIème siècle faisant référence aux Etats plus influents d'Europe à l'Epoque. La France, la Grande Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Suisse. Au siècle suivant l'Italie et l'Allemagne rejoindront les précédents, grâce notamment au développement de la flotte maritime. Jusqu'à la veille de la Première Guerre Mondiale, ces pays pendant des décisions importantes afin de réguler la vie internationale, qui s'exerce donc dans un cadre Europe centrique.

⁷ IKWELE I.S., *Op. cit*, p. 22.

Hans Morgenthau définit la puissance en termes de capacité d'infléchir la volonté d'un autre acteur du système international. Selon ce qui précède, le jeu international. Selon ce qui précède, le jeu international serait un jeu d'influence réciproque ou de domination de certains Etats sur d'autres⁸.

La scène internationale serait caractérisée par les manifestations ou démonstrations de la puissance implique ou sous-entend avant tout une guerre. Alors que l'objectif de puissance implique on sous-entend avant tout une épreuve des volontés une réalité psychologique. L'influence apparaît moins internationale ; involontaire, la violence est quant à elle active, elle postule une épreuve des forces.

J. Nye cité par Diur Katond dans son cours d'introduction aux relations internationales, nous fait savoir que la puissance d'un Etat en relations internationales est donc « la capacité de faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas faire de lui-même dans un premier temps »⁹. Une habilité de contrôle, tout en ayant les ressources pour y parvenir.

Quant à Raymond Aron, il distingue deux types de puissances : la puissance défensive qui est la capacité d'un Etat de ne pas se faire imposer des décisions par un autre et la puissance offensive qui est la capacité d'imposer aux autres sa volonté.¹⁰

Le terme grande puissance est généralement attribué aux pays qui, au travers leur économie, politique étrangère et force militaire ont un rayonnement et une influence au niveau mondial. Les décisions prises par les grandes puissances ont souvent un impact sur les autres nations qui les prennent en compte pour leur propre politique décision militaire ou diplomatique de manière générale, les grandes puissances ont la capacité d'intervenir tout autour du monde¹¹. Leur soft power, bien que moins

⁸ KALUBI M., « Théories et doctrines des relations internationales », Cours inédit, G3 RI, UPN, Kinshasa, 2006-2007, p. 28.

⁹ Joseph Nye cité par DIUR K., « Introduction aux relations internationales », Note des cours, G1 RI, UPN, Kinshasa, 2004-2005.

¹⁰ ARON R., *Paix et guerre entre les Nations*, Paris, Calimann-Lévy, 1984, p.40.

¹¹ DIUR K., *Loc. cit.*, p. 184.

rayonnant que celui d'une super puissance, reste suffisant pour briller au niveau planétaire.

Bref, les critères pour désigner une grande puissance et/ou une super puissance peuvent varier, mais nous pouvons souligner : La capacité à contribuer à l'ordre mondial; la cohésion interne permettant une efficacité étatique ; la puissance économique majeure avec un haut niveau économique au grand marché intérieur ; la puissance militaire majeure, avec la possibilité de vaincre d'autres puissances dans une guerre conventionnelle.

Plusieurs éléments contribuent à donner à l'État son assise sur la scène internationale. Ainsi, en faisant référence aux dictatures qui se sont multipliées après les indépendances, les États africains ont parfois été qualifiés d'États forts. C'est en ce sens que différentes approches et conceptions des facteurs de puissance des États ont été développées par différents auteurs sur tel ou tel autre plan. C'est par exemple le cas du géographe américain Nicholas John Spykman qui en retenait: la surface du territoire, la nature des frontières, le volume de la population, l'absence ou la présence des matières premières, le développement économique et technologique, la force financière, l'homogénéité ethnique, le degré d'intégration sociale, la stabilité politique et l'esprit national.

Hans Morgenthau, quant à lui, l'un des fondateurs de la pensée réaliste au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, préconise que la puissance est avant tout soit militaire et économique¹². Il la définit comme le résultat de la capacité à combiner au mieux huit critères essentiels : les ressources militaires (capacité de transformer rapidement des ressources en force militaire, état de la préparation de l'armée), les capacités industrielles, la possession ou la maîtrise des matières premières, des avantages géostratégiques, une démographie favorable, des caractéristiques culturelles fortes (caractère national), un bon moral national et des qualités diplomatiques et gouvernementales (qualité des élites).

¹² MORGENTHAU H., *Politics Among nations*, Alirec Knogf, New York, 1975.

Raymond Aron résume ces critères autour des trois éléments : l'espace, les ressources et les capacités d'action collective.¹³ A l'heure actuelle, les ressources naturelles dont disposent les États sont devenues un atout stratégique véritable. Elles sont à l'origine de bien de choix géopolitiques des gouvernements, et surtout des États les plus puissants qui sont les pays industrialisés, qui en sont dépendants pour assurer le maintien de leur niveau de vie et de leurs instruments de domination. Ces ressources peuvent en effet s'avérer décisives, puisque de leur détention dépend la puissance des pays.¹⁴

II. ESQUISSE DES PROBLEMES LIES A LA DIPLOMATIE CONGOLAISE

Dans ses principes et dans sa pratique, la politique étrangère du Congo souffre visiblement du caractère inachevé et incomplet de l'État congolais toujours fragile et instable et en mal d'identité. Ce mal d'État s'exprime par la faible épaisseur de la souveraineté nationale ainsi que par l'illusion d'indépendance d'un État quasiment sous tutelle.

La politique étrangère du Congo ne s'est jamais constituée autour de l'idée de la promotion ou de la défense d'un intérêt national congolais autre que le maintien de pouvoir. L'organisation administrative du Ministère des Affaires étrangères en compétition déloyale du reste avec le Ministère de Coopération internationale et régionale, qui fait double emploi, ne reflète en rien le caractère national de sa vocation.

Elle n'exprime pas l'identité nationale congolaise et n'incarne pas la force nationale et ne sert en rien l'ambition de la république à un rôle international ainsi que l'accession à un rang diplomatique honorable dans la hiérarchie des puissances mondiales. Le Ministère des Affaires Etrangères n'est pas le centre d'impulsion et le catalyseur de l'Action Extérieure de la République.

¹³ ARON R., *Op. cit.*, p. 40.

¹⁴ CHAUTARD S., *Comprendre la géopolitique*, Studyrama perspectives, Levallois-Perret, 2008, p. 49.

Cependant, un pays en mal de politique étrangère ne peut pas avoir des ambitions internationales. Pendant les trois ans de la transition, la RDC n'a pas eu de politique étrangère à cause de la présence au sein des institutions de la communauté internationale comme le CIAT (Comité international d'accompagnement de la transition). Le leadership est fonction d'une politique étrangère ambitieuse et volontariste. Espérons que le nouveau gouvernement s'emploiera à développer une nouvelle vision diplomatique et stratégique du monde actuel avec but de gérer avec responsabilité les contraintes externes.¹⁵

Le leadership régional ou international, en termes de rang ou de rôle géopolitique ne se décrète pas, ne s'improvise pas. Ce n'est pas une faculté que l'on peut perdre et que l'on peut recouvrer naturellement. Il dépend avant tout et pour tout du bon fonctionnement des institutions politiques, de l'effectivité de l'Etat et de la République, du dynamisme et de la vitalité de la société nationale et surtout de la puissance économique et de l'attrait des arts et des cultures.

D'un strict point de vue géopolitique et géostratégique, la RDC est dans toutes ses relations internationales une petite nation qui n'a pas de volonté propre et qui fait la volonté des autres et les accompagne. L'histoire des relations internationales à travers les époques n'offre pas de cas des pays ou d'empires qui, ayant joui un moment de leur vie nationale de la réputation de grands malades du siècle renaissent après à la vie, à la grandeur ou à la gloire. La RDC a été gravement atteinte du mal de l'effondrement de l'Etat qui aura accentué son impuissance et son incapacité à se doter d'un projet politique global au service duquel il construit son autonomie politique. La démocratisation congolaise n'a pas de visées géopolitiques, la querelle de légitimité alimentant le jeu des ambitions personnelles.

¹⁵ BIYOYA M. P., « Le leadership régional ou international dépend avant tout et pour tout du bon fonctionnement des institutions politiques », interview avec Freddy Mulumba, *dans Le Potentiel*, du 19 mars 2007.

Le contexte régional et mondial de reconstruction démocratique congolaise ne se prête pas à ce genre de prétentions ou d'ambitions régionales. Seul un génie spécial, une production spontanée d'un Kemal Attaturk ou d'un Charles de Gaulle nègre autoriserait une telle perspective. Les Congolais ont manqué de saisir l'opportunité que leur offrait la grande implication intéressée de la Communauté Internationale dans le processus électoral par exemple pour revendiquer à nouveau un rôle géopolitique.¹⁶

Aucun leader congolais ne s'affiche comme héritier de l'histoire générale du Congo indépendant pour exiger de nos partenaires internationaux de la période la guerre froide, par exemple de nous accorder le traitement international digne de nos rôles géostratégiques et géopolitiques du passé. Les Acteurs congolais ont tellement privatisé et clientélisé les relations politiques et diplomatiques avec certains milieux politico-affairistes de l'Union Européenne, de l'Onu, de la Banque Mondiale que la Nation ne trouve plus son compte dans ce que la presse appelle le déploiement diplomatique ou la fréquentabilité du Congo.

Les faiblesses de cette diplomatie se situent au niveau des effectifs et des relations humaines, des moyens financiers du nombre élevé des ambassades et poste consulaires, de l'administration publique internationale et de l'administration centrale.¹⁷

Le problème des effectifs dans les ambassades et postes consulaires date de l'avènement de la deuxième république. En effet, au lendemain de la création du MPR, les affectations tiennent compte du militantisme politique, de sorte que le rendement des ambassades en souffre encore aujourd'hui ce critère a favorisé l'injection d'agents membre du groupe d'animation du ministère des Affaires étrangères, de la coopération internationale et des personnes ayant échoué dans leurs secteurs d'activité.

Le critère du militantisme politique se viendra renforcer l'instabilité des ministères appelés à animer le ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale (quarante et un ministres en quarante ans

¹⁶ BIYOYA M. P., *Op. cit*, p. 4.

¹⁷ KALUBI M., *Op. cit*, p. 45.

d'indépendance). Ceci implique naturellement le clientélisme dans la nomination du personnel en poste. L'AFDL n'a pas échappé à cette logique. Elle a affecté à son tour des agents sans tenir compte des critères objectifs d'efficacité. Cette situation déplorable a entraîné le gonflement des dépenses en devises pour les paiements extérieurs de ces diplomates.

Les relations humaines au ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale sont parties de ce clientélisme, l'autorité du ministre s'en trouve diminuer du fait de l'insubordination de « ces ambassadeurs hauts dignitaires et barons du régime »¹⁸ convaincu de ne défendre que du seul président de la république, dont ils sont les représentants personnels.

Le financement des activités diplomatiques s'est compliqué davantage dans la 2^{ème} république pendant la troisième et durant les deux dernières périodes. Les diplomates congolais à l'étranger vivent comparativement à leurs collègues d'autres pays dans des conditions déplorables. Faute des moyens financiers, les diplomates fin mandat trainent encore à l'étranger. A ce climat de malaise vient s'ajouter l'injection de nouveaux diplomates sans compétences éprouvées en conséquence, l'affaiblissement de la diplomatie congolaise. Tous ces problèmes sont à la base de la démobilisation et du découragement des diplomates congolais et de la baisse de leur rendement.

L'affiliation de la République Démocratique du Congo aux nouvelles organisations internationales se fait d'une manière désordonnée et sans objectifs clairement précis. Sur ce point, il n'existe pas une politique extérieure bien définie. Cette situation se traduit par le retard dans le paiement des contributions annuelles et par la perte des gestions dans l'administration des organisations internationales dans la plupart des cas, les rapports des réunions des organes de ces organisations internationales et le calendrier des réunions sont communiqués en retard à la centrale par les représentants congolais au sein de ces organisations.¹⁹

¹⁸ LABANA LASAY ABAR et LOFEMBE, *Politique extérieure de la RDC, structures, fonctionnement et manifestation*, Sirius, Kinshasa, 2009, p. 153.

¹⁹ KALUBI M., *Op. cit.*, p. 63.

D'où l'absence de la République Démocratique du Congo aux rencontres et bien les agents du ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale arrivent en retard ou à la fin des réunions.

En somme, l'histoire de la diplomatie congolaise nous a servi de comprendre le sens des comportements de la politique extérieure de la RDC. De ce fait, la compréhension de la diplomatie comme conduite de négociations entre les personnes, les groupes ou les nations en réglant un problème sans violence n'est que la mise en œuvre de la politique extérieure par l'intermédiaire des diplomates habitués à la diplomatie internationale, à la conduite des relations internationales par l'entremise des professionnels qui s'assemblent dans le corps diplomatique mais exclusivement à l'étranger et cela dans le cadre de leurs fonctions.

Nous estimons que la RDC a besoin d'une diplomatie digne qui peut l'aider à influencer sa considération sur l'étendue du continent africain, en Afrique Centrale et surtout renforcer les moyens de sa prise des décisions en matière de politique extérieure dans les Grands Lacs Africains, en considérant cependant les types de décision requise en ce domaine : les décisions rationnelles, idéalistes, de contrainte et volontaire.

III. SYSTEMATISATION DE LA GEOPOLITIQUE DE PUISSANCE REGIONALE POUR LA RD CONGO PUISSANCE REGIONALE

L'appareil étatique congolais reste caractérisé par un faible leadership, des recours à la violence sous toutes ses formes, recrutement des agents publics et des membres des partis politiques sur des bases subjectives (tribalisme, népotisme, clientélisme), faible effectivité du pouvoir d'hommes d'État (notamment la non-application des règles de droit), corruption, tendances autonomistes, etc., pourtant, la personnalité des hommes politiques se prouve par la vive volonté à prendre des décisions devant les menaces qui s'exercent contre eux ou l'appareil de l'État et à envisager des types des réponses appropriées pour repousser ces menaces. C'est pourquoi, la mise en pratique par la RDC des éléments proposés comme pistes de solution dans les lignes qui suivent, est de nature à rendre effectif le passage de la phase potentielle de sa puissance vers celle de la puissance réelle.

III. 1. Réformes politiques

III. 1. 1. Le nouveau rôle du gouvernement

A l'heure actuelle, la RDC dispose de beaucoup d'atouts qui lui permettraient d'occuper très vite une place de choix dans le concert des nations tant au niveau continental que mondial. La dignité et la maturité d'un peuple qui a réussi le pari de tenir dans le calme, l'ordre et la discipline les élections que d'aucuns qualifiaient d'élections de tous les dangers, et de se choisir ses dirigeants.²⁰

Le fonctionnement effectif des institutions issues des élections démocratiques (présidence de la République, sénat, assemblée nationale et assemblées provinciales, gouvernement central et gouvernements provinciaux), constitue un cadre général juridique et administratif de référence pour une gestion responsable du pays.

La présence des ressources humaines de grande qualité qui n'attendent que d'être mises à contribution. Les ressources naturelles d'une valeur insoupçonnée qui justifie le qualificatif de « scandale géologique » (ressources minières, forestières, hydriques, énergétiques...).

L'intérêt de plus en plus manifeste dont jouit le pays à l'heure actuelle sur le plan international. Pour s'en convaincre, il suffirait de voir le nombre de missions de haut niveau venues non seulement présenter leurs civilités aux institutions qui ont été élues, mais aussi exprimer leur volonté de coopérer avec la RD Congo. L'on assiste depuis l'avènement de la 3^{ème} République à des visites ininterrompues des investisseurs à la recherche de partenaires en RD Congo.

Ainsi nous pouvons nous demander, comment un pays qui a à sa portée autant d'atouts puisse rencontrer sur son chemin les obstacles qui l'empêcheraient d'assumer pleinement ses responsabilités à l'égard de ses habitants, des pays voisins, des ensembles sous régionaux dont il est membre, du continent, voire du monde ?

²⁰ CENCO, « Engageons nos forces », in *Appel à un engagement réel pour la reconstruction*, Kinshasa, 09 février 2008, p. 6.

Quelques priorités incontournables sont proposées à cette question comme pistes de solution : la recherche hégémonique vise la création et la cristallisation d'un rapport de forces relativement stable entre les différents groupes dominants.²¹ Cette définition a la seule mérite de désigner le triple enjeu auquel se réfère le processus de recherche hégémonique.

Il s'agit tout d'abord de circonscrire, idéologiquement aussi bien que territorialement, l'espace neuf de la domination. La reconstruction de l'espace social apparaît donc indissociable d'un deuxième enjeu : celui que représente l'opportunité, non pas simplement de l'enrichissement mais d'une vraie accumulation primitive consistant en la monopolisation des moyens de production. Le rapport intime de l'Etat à cette évolution indique le troisième terme de recherche hégémonique, le plus manifeste : la détention du pouvoir politique, c'est-à-dire de l'usage de la force légitime qui commande la « mise au travail » des groupes subordonnés et la maîtrise de l'économie.

Nos enquêtes sur le terrain ont débouché à des résultats tels que nos enquêtés ont proposé ce qui suit : refonder la politique de la nation ; le changement de mentalité ; la prise d'un bon sens moral national (en estimant qu'il vaut mieux être orphelin des père et mère, mais pas d'un pays) ; le développement au niveau interne favorisé par l'amélioration de la qualité des institutions (du ménage au niveau le plus haut) pour permettre un développement économique, lequel développement doit se fonder sur l'amélioration de l'agriculture pour permettre à la population de se suffire en aliments et en exportant le surplus ; la création d'une armée forte et bien formée pour la défense du territoire national ; la recherche de l'intérêt général ; création d'entreprises étatiques et paraétatiques avec un contrôle adéquat, création des infrastructures (écoles, routes, hôpitaux...) pouvant permettre le désenclavement des villages les plus lointains et la formation sur la bonne gouvernance ; veiller à l'égalité des chances et à la dignité pour tous les Congolais ; poursuivre des tractations pour que le pays recouvre rapidement sa souveraineté vis-à-vis des voisins régionaux et de la communauté internationale dans le délai le meilleur possible ; que les

²¹ BAYART J., *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Editions Fayard, Paris, 1989, pp. 146-147.

parlementaires s'acquittent convenablement de leurs missions premières, à veiller au fonctionnement normal de l'État ; que les jeunes ne cèdent pas au désespoir qui les expose à toutes sortes de manipulations, qu'ils saisissent toute occasion pour s'investir de toutes leurs forces et intelligence dans les travaux collectifs de développement en devenant créateurs d'emplois au lieu de demeurer éternellement demandeurs d'emploi... Nous avons pu distinguer ces propositions et le situer sur chaque plan traité.

Au plan géostratégique, le gouvernement doit chercher à faire de la RDC un espace relais dans la défense des intérêts convergents avec ceux de l'Occident en Afrique. Elle doit chercher à être un État leader sur la scène africaine en cherchant à devenir le centre de rayonnement pour toute l'Afrique.

Au plan politique, la nécessité d'un leadership plus visionnaire et dynamique, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, capable d'anticiper sur les événements, de garantir l'unité du peuple congolais, d'assurer son développement harmonieux est l'une des priorités pour incarner le rêve d'un Congo fort au cœur de l'Afrique.

L'exigence de la probité morale est indispensable, en particulier pour la classe dirigeante, et la lutte contre la corruption et l'impunité sous toutes ses formes ainsi que la constitution d'une société civile responsable et bien organisée, capable d'influer sur les acteurs étatiques en vue de l'émergence d'un changement qualitatif au niveau des structures et des institutions de l'État sont autant des visées qui ne peuvent jamais être écartées pour un pays qui se voudrait puissant. Et d'ailleurs, cette dernière pourra contribuer à la consolidation de la démocratie, à l'amélioration de la gouvernance dans tous ses aspects politique, économique, social, culturel et à la défense des droits des citoyens.

Le gouvernement congolais doit s'efforcer de jouer un rôle de médiation dans la résolution des conflits africains. Une telle ambition n'est envisageable que si elle est politiquement stable grâce à des institutions issues des urnes, économiquement prospères et militairement puissantes, et donc cette recherche de contrôle calqué sur les autres États africains se fera

par la quête d'une bonne gouvernance démocratique et la nécessité d'une armée nationale forte. Sur cette dimension politique, la fortune est l'attribut du vrai chef, parfois parce que l'on espère qu'elle le dissuadera d'abuser de sa charge.

III. 1. 2. La requalification de la politique de défense nationale congolaise

L'armée congolaise est à reconstruire. Après plus de vingt années d'une guerre sans fin, l'armée régulière est toujours incapable d'assurer la sécurité de la population. Pire, elle se rend également coupable de nombreuses exactions sur les civils.

En effet, une nation qui veut vivre et rester libre ne peut donc se désintéresser de son armée ni renoncer au service militaire égal et obligatoire pour tous, car la sécurité est à la souveraineté et elle repose sur la garantie qu'offre l'armée nationale d'être en mesure d'assurer la défense du territoire national, sa raison d'être. Car, une paix conclue dans les conditions d'une nation épuisée par la guerre, nation avide de paix et de tranquillité et se désintéressant d'une armée difficile à entretenir ou à construire comme dans le cas de la RD Congo, ne peut être qu'un leurre.

Roger Trinquier le colonel nous apprend qu'une armée incapable d'assurer la défense nationale est une armée condamnée à disparaître ; car pour vivre sans complexe au sein de la nation, l'armée d'un grand pays a besoin d'une grande mission, celle qui lui est normalement dévolue à l'intérieur du territoire, pour susciter l'intérêt et l'affection de la nation.²²L'état d'âme des forces armées de la RDC (FARDC) devrait être pris en compte dans les objectifs définis dans le plan de réforme de l'armée.

Observant le rôle décisif que jouait le pouvoir militaire sur la politique, Machiavel en avait conclu que l'existence et la grandeur d'un Etat n'étaient possibles que si le pouvoir militaire avait sa place propre dans le système politique.²³

²² TRINQUIER R., *Guerre, subversion, révolution*, R. Laffont, Paris, 1968, pp. 13-14.

²³ BIYOYA M.P., « Cours de géostratégie », LI RI, UPN, Kinshasa, 2008, p. 11.

Par ailleurs, comme une constance, l'Armée congolaise n'a jamais cessé, au cours de différentes époques, de connaître en son sein des déséquilibres géopolitiques plus ou moins profonds, par rapport aux origines militaires avec l'intégration des ex-rebelles, des ex-sécessionnistes...), origines ethniques et/ou linguistiques de ses membres. C'est ainsi que certaines entités de la République étaient intentionnellement ou volontairement sous-représentées ou défavorisées par rapport à d'autres.

Au fil des années, cette armée a été progressivement rongée par plusieurs maux dont les plus visibles sont : le clientélisme de certains cadres demeurés impunis. Ajouté à ce visage immoral, le vieillissement a atteint au fur et à mesure toutes les catégories de militaires de l'armée congolaise. En outre, avec les mécanismes d'intégration des forces rebelles et des groupes armés, l'on se retrouve aujourd'hui avec une armée hétéroclite composée d'éléments aux origines diverses, aux expériences militaires disparates ou sans aucune expérience, au profil vieillissant. Le constat est que la RDC disposerait d'une armée avec une organisation inadaptée et sans réelle capacité opérationnelle.

Ces diverses situations ont constitué le leitmotiv de la convocation d'une table ronde sur la réforme du secteur de sécurité, tenue à Kinshasa en dates du 25 et du 26 février 2008, au cours de laquelle les plans spécifiques pour la réforme de l'Armée, de la Police et de la justice ont été validés. Le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens combattants avait entrepris de mettre en œuvre son plan Directeur Global de la réforme de l'Armée, qui va être révisée en 2009.

Cependant, est-il opportun de revisiter encore à ce jour le plan de réforme des armées 2009-2025 ? Face à cette préoccupation, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de revisiter le plan de réforme 2009-2025 car la réforme existe déjà, mais il faut plutôt au niveau des actions plus particulièrement sur les domaines ayant déjà fait l'objet d'une réforme, faire un suivi sérieux et probablement un effort très remarquable dans le respect du plan d'exécution et de la mise en œuvre.

L'objectif ultime est donc de construire une armée moderne, professionnelle, républicaine, dissuasive, correctement équipée, évoluant dans un nouveau système de défense crédible à la dimension du pays et capable de remplir ses missions dictées par les menaces redoutées, selon une doctrine d'emploi graduel de ses moyens en tenant compte du budget du pays.

En outre, les services de renseignements en RDC sont assurés par l'Agence Nationale de Renseignements (ANR). Cette dernière cumule les fonctions aux niveaux interne et externe. Créé en 1997, l'ANR constituait un service de renseignements de l'AFDL. A l'époque de Mobutu, on parlait de service national d'intelligence et protection (SNIP). Il a été renommé en 1996 en direction générale de sécurité nationale (DGSN). L'ANR était placée sous la direction du comité de sécurité de l'Etat sous le régime de Laurent-Désiré Kabila. C'est avec l'avènement de Joseph Kabila que cette agence retrouva son autonomie.

Et donc, les services de renseignements constituent le socle de la sécurité dans un Etat. Ils constituent aussi le support de la diplomatie d'un Etat. Ils doivent à cet effet, accompagner la consolidation de la souveraineté d'une unité politique. Une puissance sans renseignements efficaces est vouée aux multiples attentats contre son intégrité et ses populations.

Dans cette perspective, la RDC doit avoir des services de renseignements dignes. Pour ce faire, des fonds importants doivent être alloués pour ces services. Il s'agit des Fonds secrets de renseignement (FSR) pour répondre aux contraintes d'ordre sécuritaire et permettre la réalisation d'autres actions en temps de guerre dans ce que l'on appelle services d'action de renseignement.

Cependant, dans le cadre des relations avec les autres Etats, la RDC doit déterminer ce qu'elle tire de l'extérieur qui contribue à la réalisation de sa puissance et de sa prospérité. C'est ici que l'espionnage trouve sa place pour obtenir ce dont on a besoin. Sur ce, l'argent est le seul moyen pour obtenir ce dont on a besoin. Même pour avoir une information, il faut payer à celui qui vous la livre, trois fois son salaire régulier au minimum. Certes, un

pays qui n'a pas d'argent ne peut pas maintenir des services de renseignements efficaces ni, au niveau interne ni, au niveau externe. C'est un défi à relever pour la RDC qui se veut un Etat à vocation de grandeur ou de puissance.

Par ailleurs, des services des renseignements à la hauteur de la sécurité de la RDC sont presque inexistants. Le cas illustratif est celui des événements qui se produisent aux pays depuis son indépendance à nos jours. Il est premièrement enregistré l'assassinat macabre de Patrice Lumumba et de Laurent Kabila. Ce dernier était tué dans son bureau de travail sans que ces services soient à mesure d'empêcher ce spectacle. Plusieurs attentats contre la résidence de la République sont signalés. Le dernier a été enregistré contre la résistance du chef de l'Etat et contre le camp logistique de Kokolo à Kinshasa en mars 2011.

Ainsi, le renouveau dans les services de renseignements permettra de découvrir, de dénicher et d'alerter dans le cas où une menace contre le pays se préparerait. Ces services se révéleront ainsi comme un instrument de prévention. Certes, que la puissance de la RDC a besoin d'une sécurité permanente en vue de maîtriser son étendue d'un sous-continent et protéger ses ressources.

III. 2. Grandes articulations diplomatiques

La diplomatie congolaise, consciente de la mutation géopolitique qu'a connue le monde à la fin de la guerre froide, devra travailler dans l'espoir que les grands lacs africains soient moins une région géographique mais bien une région géopolitique. Et c'est pour s'adapter à cette nouvelle donne qu'elle doit concevoir quelques alternatives responsables et susceptibles d'améliorer le climat de confiance entre gouvernement et entre population de la région.

Pour répondre à cet ensemble de préoccupation, la diplomatie congolaise devra noter que des efforts de redéfinition de l'intérêt national et régional s'imposent en même temps qu'un effort de réadaptation au nouveau contexte, d'où la mise en œuvre de la diplomatie offensive susceptible de transformer l'organisation, la structure, l'appareil et les moyens lui accordés.

Un autre aspect de l'objectif de cette diplomatie est de convaincre les grandes puissances de l'impérieuse nécessité de faire confiance à la République, la défense de l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale, la consolidation de l'unité nationale.

Négocier l'exploitation des matières premières de base et toutes les richesses nationales avec les entreprises multinationales et nationales des puissances intéressées, sans perdre la face ou se confondre avec les mouvements négatifs de la sous-région. Connaissant la détérioration de la souveraineté de la république, l'objectif principal du modèle de la diplomatie offensive est de recréer une véritable indépendance politique ou économique et faire en sorte que la RDC devienne un transformational state.

A cet effet, elle entreprend : primo, de promouvoir l'engagement de tous à soutenir les processus internes de réforme et de renouveau politique, de pacification et de réconciliation nationales ; secundo, de prendre en compte la dimension humaine et humanitaire dans la définition de politique sécuritaire régionale notamment en complétant les structures de la CEPGL, par une composante en matière des Droits de l'homme et du Droit humanitaire ; les missions de la CEPGL ne devraient pas à notre avis, changer et l'objectif de la sécurité des frontières devrait demeurer le principal horizon de toute action de coopération et d'intégration ; tertio, d'impliquer les organisations de la société civile et aussi le secteur privé dans les efforts de la consolidation de la paix Post-conflit et aussi dans la définition des approches nouvelles d'intégration économique régionale. Ces nouveaux acteurs doivent gagner en visibilité dans l'ensemble de l'espace régional.

A en croire le professeur Biyoya qui estimait dans « la nouvelle diplomatie régionale congolaise » que la situation de guerre à l'Est aurait été une conséquence directe des effets de la mondialisation économique, la nouvelle diplomatie régionale congolaise entend tirer les leçons de cette situation en œuvrant à la consolidation de la coopération et de l'intégration régionales par la régionalisation de l'économie congolaise, par le développement d'une approche de consultation régulière et permanente entre différents acteurs régionaux au sein des mécanismes de la communauté économique ou en dehors selon les convenances des Etats de la région.

C'est une approche nouvelle, une démarche consciente de notre vocation géopolitique et du devoir que la géographie nous fait de marcher sur nos deux jambes qu'a bien voulu nous rappeler le président Sarkozy.

Et pour prendre l'inspiration à la référence souvent recommandée du rapprochement Franco-allemand, la normalisation Rwando-Congolaise appelle un traitement spécial et suivi autour d'un nouveau traité d'amitié et de coopération Multisectorielle qui mette à contribution les administrations de nos deux pays respectifs dans tous les domaines de la vie parce qu'au fond in s'agit aujourd'hui de reconstruire la confiance et de rétablir sur des fondements nouveaux.

Toutes ces approches nouvelles s'intègrent dans une nouvelle vision du ministère qui consiste avant tout à mieux faire connaître, les missions, visions et stratégies ainsi que l'utilité au sein de la Nation et au sein des institutions, de la fonction politique étrangère, la spécificité de ce Ministre, dans la phase actuelle de l'évolution du monde où la frontière entre l'interne et l'externe s'estomperait, et où la tentative de chacun à jouer à l'ouverture du monde serait non seulement grande nous aussi périlleuse.

Car, pour profiter de la mondialisation, les nations du monde se dotent d'une stratégie cohérente et responsable de l'action extérieure, celle-ci revient en premier chef à la responsabilité du ministère qui a en charge la diplomatie et les relations internationales et qui devrait servir de guide et de conserver aux autres institutions dans le commerce avec le monde.

La conséquence logique de la primauté de la fonction politique étrangère dans notre conquête de la mondialisation, c'est un choix d'approches et des méthodes quant à l'ancrage de notre action stratégique. C'est pourquoi, sans pour autant négliger nos relations bilatérales, nous obtenons dans l'avenir pour une présence plus effective et utile au sein des Organisations Internationales ou Régionales.

Le temps de présence figurative doit être révolu ; La RD Congo devra s'investir dans la réussite de la coopération et de l'intégration africaine comme exigence d'une participation conséquente à la mondialisation. Notre double appartenance à l'Afrique Central et à l'Afrique australe nous oblige à

structurer cette double relation autour d'une plate-forme qui nous rapproche davantage, et qui consolide le sentiment de la communauté africaine ; et elle ne peut le faire qu'en s'offrant comme une opportunité à toutes les régions d'Afrique de se rencontrer et d'œuvrer à la réalisation de l'idéal panafricain. La RDC serait une matrice porteuse et intégratrice des prétentions parfois rivales mais fraternelles comme affirmait Biyoya.

C'est dans cette logique que la RDC s'engage à travailler pour le développement de l'Union Africaine et aussi panafricanisme et aussi à soutenir toutes les initiatives de paix de développement allant dans ce sens, ce sera alors le couronnement logique de notre diplomatie de normalisation et de redéploiement institutionnel régional. La paix et la sécurité dans la région dépendent de la restauration des équilibres régionaux plus larges auxquels participe le nouveau Congo Démocratique.

La paix est le facteur du développement de la République qui passe avant tout par le devoir de redressement institutionnel autour d'un nouveau projet d'avenir qui nous oblige de construire au cœur de l'Afrique un nouveau Congo. Ce n'est pas un Congo sans âme qui normalisera avec un Rwanda en nouveauté de vie ; le devoir des réformes constitutionnelles s'impose parce que le Congo vit dans un monde en mutations, dans un continent en recomposition, pour vivre et prétendre un rôle ou à un rang dans le monde élargi et qui transforme la nature de la puissance, il faut soi-même s'élargir au dehors et se transformer au-dedans.

La RDC n'a pas été en mesure de s'adapter aux évolutions et aux mutations géostratégiques du continent et du monde. Ce handicap serait culturel mais aussi stratégique, seule une réflexion profonde sur une nouvelle stratégie de puissance régionale y pourvoirait, une nouvelle diplomatie régionale autrement organisée par référence à notre géographie spéciale, s'impose sinon, il nous faudrait prendre acte du chargement et accepter la vérité du transfert du leadership régional en attendant le retour de la saison favorable dont et nous faut réaliser l'investissement.

En plus de la coopération multilatérale, le gouvernement va développer les contacts avec certains partenaires privilégiés de manière à l'octroi des prêts afin d'amener l'Etat congolais à pouvoir réaliser des objectifs du millénaire mais seulement l'Etat congolais doit mettre en place un ensemble d'actions comportant entre autres la réforme des régies financières et des entreprises de non portefeuille. Dans cette optique, il est indispensable de retenir les actions telle que la maximisation est la création des nouvelles recettes ; l'amélioration de la qualité des dépenses pour éviter les fraudes et toutes les autres formes de gaspillage, fixation, dans le cadre des contrats programmes de la contribution des entreprises publiques aux recettes du trésor, identification et recouvrement de toutes les créances de l'Etat.

Il est une réalité absolue que l'effort financier adéquat est absence de corruption en mettant l'accent sur l'autofinancement qui mesure la capacité interne de mobilisation des ressources et de l'autonomie financière, pas de pratique de corruption ni tarif d'influence, car la gestion financière orthodoxe exige la bonne tenue de la documentation comptable et de la gestion financière existante d'une documentation sur l'audit et le contrôle, cela permettra d'acquérir la confiance du réseau des relations des partenaires au niveau local, au niveau provincial, au niveau national et de la coopération. Ces efforts d'harmonisation des rapports financiers entre la RDC et la France sont de nature de la pénétration des relations financières avec la complicité de l'UE dans la recherche de la croissance économique de la République Démocratique du Congo.

La RDC a l'instar des autres pays africains ne fait pas preuve d'une bonne gestion des ressources du pays pour gérer le développement, le type de leadership congolais, est d'après Georges Avitney²⁴, caractérisé par une obsession dogmatique du pouvoir politique, une compréhension, dysfonctionnement du processus des déclarations concluant, ainsi les finances s'en meurent de Congolais par le fait que nos leaders souffraient d'astigmatisme intellectuel du pragmatique.

²⁴ AVITNEY G. cité par BIYOYA M.K.P., *Les enjeux et conditions politiques de l'émergence économique de la République Démocratique du Congo*, IPRIS., Kinshasa, 2013, p. 93.

Dans un continent où l'instabilité est chronique et où les désordres politiques et les manques sociaux marginalisent les efforts de progrès, l'émergence, apparaît comme la victoire sur la pauvreté, alors que l'émergence économique se veut un indicateur de visibilité et de lisibilité du degré d'insertion d'une nation dans le système ou l'économie mondiale.

L'économie mondiale est une économie de productions par les délocalisations ou les relocations ; elle est différente en cela de l'économie internationale, économie des échanges à travers des frontières nationales.

L'émergence économique est une fonction stratégique d'une vision et d'un leadership politiques. Mais, fondamentalement, l'émergence économique est la conséquence logique de l'admission au cercle restreint des économies compétitives du monde (le Top 50 du Classement World Economic Forum de Davos). La Société Nationale sous cet angle doit bénéficier de toutes les commodités de la vie moderne et d'une qualité de vie proche de standards de pays européens, la vie politique elle-même s'institutionnalisant autour du système républicain.

Il faut dire que sans une vraie souveraineté, il n'y a jamais de bonne politique étrangère. Cette politique doit clarifier l'histoire politique du Congo. Elle doit extirper en son sein les germes du déficit de souveraineté nationale et internationale et l'inféodation des volontés de puissances extérieures dans la définition de sa politique étrangère afin qu'elle redevienne vraiment indépendante et ne défend que l'intérêt national.

Les axes de cette politique étrangère doivent être étudiés selon les intérêts saisonniers de la République. Il faut savoir qu'en matière de politique étrangère, les objectifs et les intérêts sont tous saisonniers. Ils dépendent du fonctionnement du système international et des événements qui s'y produisent. Ainsi, par exemple, en temps de guerre, l'intérêt de la RDC est sans doute la paix et ne pas disparaître, en temps de paix, ces objectifs et axes qui ne doivent pas être les mêmes.

De ce qui précède, comme la République fait face à un danger et recherche la survie, le premier axe de sa politique étrangère doit être les grandes puissances (d'abord, la triade USA, France et la Belgique, ensuite les

Etats de l'Union Européenne, la Grande Bretagne, la Russie et la Chine sans oublier l'Israël qui, à notre avis, présente un intérêt majeur pour la RDC dans la répartition des cartes géopolitiques des grandes puissances). Une vision claire sur les puissances permanentes du conseil de sécurité doit être envisagée.

Le deuxième axe, des puissances émergentes, nous pouvons citer le Japon, l'Inde, le Brésil, l'Argentine, la Corée du Sud, le Singapour, l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Egypte. Le troisième est l'axe de la coopération Sud-Sud avec les alliés traditionnels du mouvement de non-alignement, de l'Asie et de l'Afrique et du monde. Le quatrième est l'axe prioritaire, celui de ses étrangers proches, ses neuf voisins. Cet axe n'est pas le premier par ce que les problèmes que les voisins causent ou tentent de causer à la République ne relèvent que d'une simple instrumentalisation des grandes puissances. Une fois la politique étrangère et la vision des grandes puissances sont maîtrisées, les voisins qui ne font rien de leur propre chef seront maîtrisés, en appliquant ici la doctrine russe de l'étranger proche.²⁵

L'axe prioritaire, dans cette conception, est le tout premier du fait que les voisins immédiats qui constituent les étrangers proches de la République Démocratique du Congo produisent une menace qui, est en fait, une instrumentalisation des grandes puissances.²⁶

III. 3. Nouvelles orientations économiques

La prospérité pose le problème des capacités ou de moyens dont dispose une nation pour affirmer son indépendance et pour prétendre avoir une politique étrangère autonome et crédible.²⁷

L'économie étant un élément sine qua non pour le développement d'un pays, elle abuse des droits de la protection. Pour attirer l'investissement, il faut associer les thérapeutiques nécessaires. Avant d'investir, les

²⁵ BLIN A., *Géopolitique de la Paix démocratique*, Edition Descartes et Cie, Paris, 2000, p. 423.

²⁶ NGODI E., *L'Afrique centrale face à la convoitise des puissances*, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 178.

²⁷ BIYOYA M. P., *Théorie et doctrines de relations internationales*, notes de cours, G 3 R I, UPN, 2008-2009.

investisseurs se posent d'abord les questions suivantes : le climat permet-il un investissement ; quelles garanties avons-nous pour nos investissements ; quelles sont les facilitations par rapport à d'autres pays et ces avantages sont-ils effectifs ; les politiques fiscales et monétaires permettent-elles la reconstruction du capital investi et le transfert des bénéfices sous forme des dividendes ?²⁸

Présentement, la civilisation universelle n'offre que deux possibilités pour diriger les économies nationales notamment, le dirigisme avec un pouvoir fort, autoritaire s'appuyant sur la planification économique et le libéralisme économique des pays démocratiques.

Pour améliorer le sort de la population, il faut stimuler la croissance économique inclusive en créant des débouchés économiques et des emplois. Cela signifie qu'il faut que la RD Congo et surtout ses dirigeants soient crédibles, que les secteurs privés, la société civile et la communauté internationale aient confiance dans les actes des gouvernants.

Toute diplomatie qui n'intègre pas la nouvelle réalité géoéconomique qu'est la mondialisation, est apparentée à une cécité diplomatique dans la mesure où la mondialisation est donc un ensemble complexe de phénomènes économiques, une question des marchés. C'est également un phénomène de l'intensité des échanges économiques qui s'effectuent entre les différents acteurs économiques internationaux et permettent ainsi leurs liens d'interdépendance.²⁹

Le monde se réinvente et de nouvelles conventions se renégocient par le dialogue asymétrique parfois, de la gouvernance mondiale, le débat d'avenir se produisant au sein des Communautés régionales ou communautés civilisationnelles ou culturelles. L'ère des héroïsmes nationaux serait révolue, le temps étant à la géostratégie et à la géoéconomie. Parenthèse importante parce qu'une politique économique d'émergence économique doit

²⁸ IKWELE I. S., *Loc. cit.*, p. 85.

²⁹ KABENGELE D., « Problème d'intégration économique », Cours inédit, L2 R.I., UPN, Kinshasa, 2008–2009, p. 32.

obligatoirement développer une dimension régionale et revendiquer une ambition communautaire.

Appliquée en République Démocratique du Congo ou ailleurs en Afrique, l'émergence économique pour booster le peuple d'abord exige : un projet national de désenclavement territorial du pays par une stratégie d'intégration régionale et d'insertion mondiale destinée à faire de la RDC du fait de ses neuf frontières, une plaque tournante régionale. Soit, le développement d'une dimension économique spéciale de la politique étrangère.

Le peuple d'abord de l'actuel président de la RD Congo Felix Tshisekedi Tshilombo doit avant tout être une révolution de la politique étrangère, la RDC devant revendiquer d'être une nation indispensable, pas nécessairement locomotive. Cela exigerait une gestion stratégique intelligente de sa vocation africaine, mieux de sa multiple appartenance régionale.

Une composition stratégique dans le Bassin Congo-Océan (le Bassin Conventionnel du Congo) s'impose autour de l'exploitation par exemple des ressources de pétrole, d'hydroélectricité et halieutiques ; un engagement industriel en soutien d'une économie d'exportation en vue de la construction d'une identité économique nationale. Cela passe par la construction des pôles de croissance et de puissance nationales par l'urbanisation et les Zones spéciales de développement ; le développement du capital humain facteur d'avantages compétitifs au service d'une ambition internationale ; un leadership performant et un *followership* approprié (la capacité de conduire ou d'influencer les comportements) et aussi un *ownership* (capacité d'appropriation).

Il nous faut rêver et faire rêver, le rêve valant mieux que l'illusion et en cela, nous mettrons l'avenir national à l'abri des convulsions.³⁰ Ce qui aura perdu la Tunisie, c'est la recherche de l'amélioration du climat d'affaires déséquilibrant au profit du capital étranger dans l'oubli total du patriotisme économique. Nos faiblesses actuelles dans la gestion de nos entreprises, notre culture économique ou des entreprises déficitaires ou insignifiantes

³⁰ BIYOYA M.K.P., *Loc. cit.*, p. 93.

d'aujourd'hui, ne doivent pas justifier une production législative d'abdication à notre indépendance économique.

L'économie mixte demeure aujourd'hui encore le chemin du progrès. C'est cela le Socialisme de marché chinois ; et n'ayons pas honte de l'appeler chez nous, le nationalisme authentique. Car, c'est notre identité culturelle, portée par nos institutions et notre pratique du pouvoir et de la cohésion nationale qui nous feront sortir de l'eau, de notre immersion. Organisons un régime de concurrence au profit de la compétitivité de nos entreprises nationales. C'est le prix à payer de la mondialisation. Car dans un monde diplomatique où les enjeux sont souvent très importants, une initiative ratée est difficile à reprendre surtout quand la situation tend à se dégrader. Pour triompher dans la mondialisation, il faut être un Etat fort et une société dynamique, concurrentielle et non généreuse. Il faut s'ouvrir en se protégeant.

III. 4. Les ajustements culturels

Dans un aspect culturel, il s'agit donc désormais de bien prendre conscience que l'époque coloniale et celle de la dictature appartiennent désormais et définitivement au passé, de convertir les mentalités en profondeur, de combattre la nostalgie du passé et de former la mentalité des gens à des ambitions nouvelles³¹. Car, il ne s'agit ni de rafistoler ce qui s'est lentement dévitalisé ou a parfois été détruit dans des poussées de violence, ni même de reconstruire à nouveau et de manière identique ce qui existait à la fin des années.

D'entrée de jeu, il s'agit d'écarter une objection erronée : l'incapacité des Congolais ! Il n'y a pas de problème de déficit de capacité même s'il y a bien sûr çà et là des preuves manifestes d'incompétence, mais la compétence est quelque chose qu'il est possible d'acquérir. L'éducation aux valeurs civiques et républicaines, pour un changement réel de mentalité, devrait être une préoccupation majeure au sein de la nation congolaise.

³¹ LABANA L., *Op. cit.*, p. 36.

L'Etat doit y apporter un appui déterminant en matière financière, logistique et thématique. Cette éducation porterait sur les connaissances élémentaires des institutions républicaines, sur l'initiation aux droits et devoirs des citoyens, aux valeurs qui les sous-tendent parmi lesquelles la cohabitation pacifique, la tolérance, la convivialité, la complémentarité, la capacité de prévenir ou de gérer les conflits, la justice, la réconciliation, l'esprit d'initiative et le sens du bien commun. Les médias doivent particulièrement être interpellés pour véhiculer ces valeurs car ils modifient ou éclairent sur la manière d'organiser la société et sur ses enjeux politiques.

L'identité nationale propre est elle-même la base culturelle de l'indépendance. Elle est d'une telle importance que sa non-réalisation priverait de sens à toute entreprise diplomatique et surtout contrarierait l'objectif de la sécurité nationale. Dans les relations internationales actuelles à l'ère de la globalisation et de la mondialisation, l'objectif d'identité propre devient une quête permanente, un effort sans relâche de conserver à l'initiative diplomatique son caractère national. Car si un Etat vient à perdre son identité nationale, il perd aussi du coup son droit ou sa prétention à participer à la vie internationale. Ainsi, la RD Congo devra axer sa politique sur la lutte contre la pauvreté pour améliorer les conditions de vie des populations. La RD Congo devra avoir le souci de mettre en cœur des divers programmes et projets dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'agriculture ainsi que le transport pour le bien-être de la population.³²

Cependant, il faut adopter une bonne stratégie nationale pour lutter contre la pauvreté, nous déchirons autour de cinq axes ci-après : l'amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base³³ ; la création d'une croissance de qualité ; l'augmentation des opportunités économiques des pauvres ; la promotion de la bonne gouvernance et accroître la prise de responsabilité et la participation à la réalisation de l'Etat. De toutes les relations internationales de la RDC, seules les relations culturelles seraient à la mesure de ses prétentions.

³² BIYOYA M., *Op. cit.*, p. 134.

³³ IKWELE I.S., *Op. cit.*, p. 85.

CONCLUSION

La fin de la guerre froide a consacré la fin stratégique du rôle joué par la RDC. De ce fait, cette dernière a perdu sa place dans la définition de la politique africaine des grandes puissances comme celle des USA. Car, le concours de plusieurs événements internes et internationaux ont fait qu'elle ne représente plus rien aux niveaux international et africain en particulier.

Nous signalons, sur le plan interne, l'inexistence d'une forme visible de l'Etat devant remplir ses fonctions régaliennes, l'émergence des milices internes et externes, les revendications identitaires et l'absence quasi totale de la bonne perception de la situation par les autorités qui se sont succédé. Ce fait est apparu, aux yeux des grandes puissances, comme une incapacité interne et le pays est classé comme un Etat qui a failli, qui n'existe pas et qui entretient l'instabilité dans la sous-région des Grands Lacs.

En effet, cette réflexion s'est proposée de refaire toute la politique étrangère de la RDC en temps de crise et de survie contre toutes les tentatives de prédation et de lutte pour sauvegarder son intégrité territoriale, sa souveraineté et même sa survie. Les réformes politiques telles que esquissées ; les grandes articulations diplomatiques et les nouvelles orientations économiques étayées, ainsi que les ajustements culturels sont des réformes que cet article a proposées pour une redynamisation de sa diplomatie et surtout pour parer à la fin lente de vie de la RDC comme Etat nation dans sa forme actuelle.

Cette nouvelle politique étrangère que nous avons proposée lui permettra d'aller au-devant de la scène, de ne pas rester attendre les événements et les subir, mais de les anticiper. Il est vrai que la RDC est menacée par des forces plus puissantes qu'elle-même. Cependant, nous devons dire qu'à ce stade, la République est malade de ses politiciens et de sa diplomatie.

Les voies de la rénovation passent donc par la construction d'un Etat stable et par une gouvernance ambitieuse ; par la constitution d'un patrimoine national porteur de notre identité nationale et aussi par la rationalisation des contraintes externes liées ou découlant des contextes des

guerres d'agressions et des rébellions armées qui rythment l'évolution politique et institutionnelle du pays depuis son accession à l'indépendance.

Car, c'est en réagissant à ces contraintes externes dans l'objectif d'afficher notre identité par la revendication d'un rôle international que nous comprendrons les limites d'une diplomatie des bonnes intentions, d'une diplomatie des tendances ou d'inclinaison à la faiblesse, diplomatie fantaisiste d'impuissance.

Nous avons le réel plaisir de partager ce que Biyoya avait dit, que la RD Congo a le devoir de définir son identité par rapport à sa géopolitique interne plutôt que par la référence à l'histoire de Berlin et de la colonisation. La formation géopolitique du personnel diplomatique de la République s'impose dès lors. Tout cela sera rendu possible par un récit géopolitique que les élites congolaises doivent confectionner traduisant une vision claire du monde et de ses dynamiques d'évolution.

Travailler à se protéger des faiblesses et des maladies politiques des pays voisins ; travailler à reconfigurer et à redimensionner son économie nationale par sa régionalisation lui permettra de s'autodéterminer autrement en face de systèmes d'intégration régionale sans impact sur les stratégies de construction de la puissance nationale.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARON R., *Paix et guerre entre les Nations*, Paris, Calimann-Lévy, 1984.
- BARREA J., *Théories des relations internationales. De « l'idéalisme » à la « grande stratégie »*, Erasme, Namur, 1994.
- BAYART J., *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Editions Fayard, Paris, 1989.
- BERDING A. H., *Qui fait la politique étrangère américaine*, Nouveaux Horizons, Paris, 1966.
- BIYOYA M. P., « Le leadership régional ou international dépend avant tout et pour tout du bon fonctionnement des institutions politiques », interview avec Freddy Mulumba, dans *Le Potentiel*, du 19 mars 2007.

- BIYOYA M. P., « Théorie et doctrines de relations internationales », Notes de cours, G 3 R I, UPN, Kinshasa, 2008-2009.
- BIYOYA M.K.P., *Les enjeux et conditions politiques de l'émergence économique de la République Démocratique du Congo*, IPRIS., Kinshasa, 2013.
- BIYOYA M.P., « Cours de géostratégie », LI RI, UPN, Kinshasa, 2008.
- BLIN A., *Géopolitique de la Paix démocratique*, Edition Descartes et Cie, Paris, 2000.
- CENCO, « Engageons nos forces », *in Appel à un engagement réel pour la reconstruction*, Kinshasa, 09 février 2008.
- CHAUTARD S., *Comprendre la géopolitique*, Studyrma perspectives, Levallois-Perret, 2008.
- DIUR K., « Introduction aux relations internationales », Note des cours, G1 RI, UPN, Kinshasa, 2004-2005.
- IKWELE I. S., « Analyse critique de la politique étrangère de la RD Congo : exigence des réformes profondes pour une puissance en devenir », Mémoire de Licence, RI, UPN, Kinshasa, 2009.
- KABENGELE D., « Problème d'intégration économique », Cours inédit, L2 R.I., UPN, Kinshasa, 2008-2009.
- KABWITA K.I., « Politique étrangère des grandes puissances », Cours inédit, L1 RI, UPN, Kinshasa, 2007-2008.
- KALUBI M., « Théories et doctrines des relations internationales », Cours inédit, G3 RI, UPN, Kinshasa, 2006-2007.
- KISSINGER H., *Le chemin de la paix*, Denoël, Paris, 1972.
- LABANA LASAY ABAR et LOFEMBE, *Politique extérieure de la RDC, structures, fonctionnement et manifestation*, Sirius, Kinshasa, 2009.
- MORGENTHAU H., *Politics Among nations*, Alirec Knogf, New York, 1975.
- NGODI E., *L'Afrique centrale face à la convoitise des puissances*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- TRINQUIER R., *Guerre, subversion, révolution*, R. Laffont, Paris, 1968.